

CGV - Infos - Plaques de finitions métalliques

FABRICANTS

Feller, Meljac, Switch Prestige.

COMMANDE

Lors de l'acceptation du devis, un rendez-vous est nécessaire afin de valider la commande des plaques de finitions.

LIVRAISON

Selon conditions générales de vente des fabricants. Le délai de livraison de Feller est 2 à 3 semaines, ceux de Meljac et Switch Prestige sont de 6 à 8 semaines, dès réception de l'acompte versé. Les plaques de finitions sont livrées emballées individuellement à l'aide de mousse de protection et sont ainsi protégées de tout chocs durant leur transport. Une fois installée, chaque plaque de finition doit être validée conforme, par le client

RETOUR

Le retour et/ou la reprises de plaque de finition spécifiquement usinées pour le client, ou installées sur site sont exclus.

INSTALLATION

L'assortiment, n'est pas prévu pour une installation en extérieur (IP44). Ne jamais installer les plaques en milieu humide.

Installation existante :

Afin de rendre compatible une installation électrique existante avec les plaques de finitions métalliques, les appareillages électriques existants sont remplacés (interrupteurs, poussoirs, variateurs et prises).

Pour que les plaques de finitions soient parfaitement de niveau, les boîtes d'encastrement existantes doivent être scellées parfaitement de niveau. En effet, par rapport à de l'appareillage standard qui est lui ajustable lors de la pose, les plaques de finitions métalliques s'alignent sur les boîtes d'encastrement sans possibilité de compensation ou réglage.

Installation nouvelle :

Les appareillages et plaques de finitions sont destinées à être installés avec des boîtiers d'encastres standards, sauf pour la série compacte de Switch Prestige et les conceptions spécifiques des 3 fabricants.

Les plaques doivent être installées sur des parois parfaitement droites. Le boîtier doit être scellé au ras du mur et de niveau.

Les plaques doivent être fixées uniquement après finition complète des revêtements muraux. Si une peinture ou d'autres travaux se révèlent nécessaires après le raccordement, les plaques doivent être retirées et protégées avec soin.

Les raccordements électriques doivent être logés dans les boîtiers d'encastrement.

Lors du vissage des plaques contre la paroi, il convient d'utiliser l'outil adapté, tournevis à tête plate ou torx, afin de ne pas endommager les têtes de vis.

Les appareillages, sont tous destinés à être alimentés en 230V, ils sont équipés d'une mise à la terre, conformément à la norme en vigueur. Celle-ci doit être présente dans votre installation électrique au niveau de la boîte d'encastrement qui reçoit l'appareillage et la plaque de finition, sans quoi celle-ci devra être installée, avant la pose des appareillages.

Si lors de la pose, le fil de terre n'est pas présent derrière un interrupteur ou un variateur, cette liaison devra être effectuée, avant la pose de la plaque de fixation Ce travail n'est pas inclus dans nos devis, il pourra être réalisé en régie.

ENTRETIEN

Le nettoyage des plaques, est effectué selon les recommandations des fabricants consultable sur les sites web respectifs.

Utilisation d'un chiffon doux (non micro fibrés), aucun produit de nettoyage ne doit être employé. En aucun cas, les plaques ne doivent être entretenues à l'aide de produits agressifs tels qu'acétone, diluant, acide, etc... En cas de non-respect des points précités, notre responsabilité ni celle du fabricant ne pourront être engagées.

GARANTIE

Les appareillages ont une garantie à l'emporter de 24 mois pour les 3 fabricants. Les plaques de finitions métalliques ont quant à elle, pour les sociétés Feller et Switch Prestige, une garantie à l'emporter de 60 mois. Meljac, ne donne pas de garantie.

Genève le 01.01.2021